

"Le Premier ministre espagnol clôture son «tour des capitales» de la CEE par des entretiens avec la Commission européenne" dans Europe (4 novembre 1977)

Légende: Le Premier ministre espagnol, Adolfo Suárez, a conclu sa visite dans les neuf capitales des États membres des Communautés européennes par une réunion avec la Commission européenne le 4 novembre 1977 portant sur les questions les plus urgentes et la préparation du processus d'adhésion de l'Espagne.

Source: Europe. Bulletins Quotidiens et Suppléments sur les Communautés Européennes. dir. de publ. Agence Internationale d'Information pour la Presse. 4 novembre 1977, n° 2321 (Nouvelle série). Bruxelles. "Le Premier Ministre de l'Espagne termine par des entretiens avec la Commission Européenne son "tour des capitales" de la CEE ", p. 4. Archivo General del Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación, Madrid. 60'26-2. R012557.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_premier_ministre_espagnol_cloture_son_tour_des_capitales_de_la_cee_par_des_entretiens_a_vec_la_commission_europeenne_dans_europe_4_novembre_1977-fr-92463d06-a0f0-47bc-8764-cb05094b0218.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

EUROPE

AGENCE INTERNATIONALE
D'INFORMATION POUR LA PRESSEBULLETINS QUOTIDIENS ET SUPPLEMENTS
SUR LES COMMUNAUTES EUROPEENNES

édités en français, en anglais, en allemand et en italien

La reproduction ou diffusion, même partielle, du présent bulletin, est strictement interdite, sauf convention ou accord préalable.

SIEGE SOCIAL ET SERVICE ABONNEMENTS
LUXEMBOURG - 32, - RUE PHILIPPE II
TEL. 200.32 - TELEX 3431 - BOITE POSTALE 428DIRECTION ET REDACTION
1030 BRUXELLES - 10, Bd. SAINT LAZARE
TEL. (02) 219.02.56 - TELEX 21103 - EUROPE BBUREAU DE PARIS - 5, RUE DU HELDER (9^e)
Tél. 770.9530 et 770.9549 - Télex 28471

Vendredi 4 novembre 1977

- 4 -

No 2321 (Nouvelle série)

LE PREMIER MINISTRE D'ESPAGNE TERMINE PAR DES ENTRETIENS AVEC LA
COMMISSION EUROPEENNE SON "TOUR DES CAPITALES" DE LA CEE
-PROBLEMES IMMEDIATS ET PREPARATION DE L'ADHESION

BRUXELLES (EU), jeudi 3 novembre 1977 - M. Adolfo Suarez, premier ministre d'Espagne, termine ce vendredi son tour des capitales de la CEE en faisant étape à Bruxelles, où il aura des entretiens avec la Commission Européenne. Il participera tout d'abord, à 13 heures, à un déjeuner offert en son honneur par le président Jenkins, auquel participeront plusieurs membres de la Commission. Ce déjeuner sera suivi d'un entretien avec le président Jenkins et le vice-président M. Natali, responsable des négociations pour l'élargissement de la Communauté.

M. Suarez a déjà eu des entretiens avec les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires Etrangères des Etats membres, ainsi qu'avec plusieurs autres ministres. A Bruxelles, il rencontrera M. M. Tindeman et Simonet. Dans l'ensemble, il a obtenu l'appui des neuf gouvernements à la candidature de l'Espagne, bien que dans certaines capitales des exigences préliminaires aient été soulevées. En concluant ces visites, les entretiens de Bruxelles devraient permettre de définir les grandes lignes d'une stratégie.

Aucun ordre du jour n'a été établi, mais les milieux informés indiquent que M. Suarez soulèvera aussi certaines questions relatives aux relations actuelles entre la CEE et l'Espagne. Voici quelques indications sur les deux grands sujets qui seront abordés:

1. relations actuelles entre la CEE et l'Espagne. En principe, l'accord commercial en vigueur devrait faire l'objet d'une "adaptation économique" avant la fin de l'année, comportant des concessions supplémentaires de la CEE dans le secteur agricole et des concessions supplémentaires de l'Espagne dans le secteur industriel. En fait, des doutes sérieux existent sur la possibilité et l'opportunité d'une telle opération, car la CEE ne sera pas en mesure de modifier le régime agricole appliqué aux pays méditerranéens tant qu'elle n'aura pas terminé le réexamen de sa politique interne pour les productions méditerranéennes, et la situation économique de l'Espagne ne permet pas, pour le moment, d'envisager des réductions douanières supplémentaires. Les autorités espagnoles contestent, par ailleurs, que l'accord actuel soit déséquilibré à l'avantage de l'Espagne, et elles font valoir à ce propos le déficit commercial considérable dans les échanges avec la CEE. En définitive, tout le monde est d'accord sur le fait que l'accord en vigueur est loin d'être par fait, mais vraisemblablement on finira par s'en accommoder pour la période qui précèdera l'adhésion.

L'Espagne est, en outre, préoccupée par certains aspects sectoriels de ses relations avec la CEE, concernant la pêche (la Communauté a sensiblement réduit les droits des pêcheurs espagnols), les textiles (les restrictions adoptées par la Communauté concernent en partie des produits espagnols) et les produits sidérurgiques.

2. demande d'adhésion de l'Espagne à la CEE. Les procédures sont connues: la Commission Européenne est en train d'élaborer un "avis" (en consultation avec l'administration espagnole pour tout ce qui concerne les données factuelles et les prévisions), qui sera prêt au printemps 1978. Sur la base de cet avis le Conseil se prononcera sur l'ouverture des négociations. Les entretiens de M. Suarez ne porteront pas sur les détails, mais pourraient aborder quelques grands problèmes, tels que:

- durée et signification de la période transitoire. Tout en admettant que cette durée puisse être relativement longue, le gouvernement espagnol s'opposerait -semble-t-il- à ce que la période transitoire ait la nature d'une pré-adhésion, et il préconise une solution analogue à celle qui a été retenue pour le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark, d'après laquelle les pays candidats deviennent membres de la Communauté et participent à ses Institutions dès l'entrée en vigueur du Traité d'adhésion, c'est-à-dire au commencement de la période de transition. La Commission Européenne, de son côté, s'est bornée jusqu'à présent à observer que la qualité de membre de plein droit doit aller de pair avec le fait d'assumer toutes les obligations que cette qualité implique.

- assistance financière de la CEE aux pays candidats, pour les mettre en mesure d'adhérer dans de bonnes conditions. L'hypothèse d'un Fonds communautaire ad hoc, ou d'une autre forme d'assistance financière, est à l'étude dans les services de la Commission. L'objectif indiqué à titre d'hypothèse par le président Jenkins dans son discours du 18 octobre à Luxembourg - à savoir, porter le revenu moyen par tête d'habitant des pays candidats à 60% de celui de la Communauté actuelle - pourrait impliquer, selon certains calculs, des transferts financiers de l'ordre de 4 milliards de dollars dans le cas de l'Espagne (3 dans le cas du Portugal, 1 dans le cas de la Grèce). Sur une durée qui varie selon le nombre d'années à prévoir pour atteindre l'objectif. Sans entrer dans les chiffres, M. Suarez soulèvera sans doute avec ses interlocuteurs le problème de l'effort financier que la CEE pourrait consentir en faveur des trois pays candidats.